



# ASSEMBLEE GENERALE Extraordinaire

28 MARS 2022

La réunion s'est déroulée sous la présidence de Francis JACOB en visioconférence

| MEMBRES PRESENTS    |                            |
|---------------------|----------------------------|
| Jean-Pierre ADE     | RC Dakar Millenium         |
| Francis Jacob       | RC Nancy- Saint Nicolas    |
| Véronique BEC       | RC Nancy Portes des Vosges |
| Murielle LEHMANN    | RC Nancy Héré              |
| Dominique MALFETTES | RC Miramas Saint Chamas    |
| Anthony PUZO        | RC Nancy Héré              |
| Marie-Christine     | RC Ruffec                  |
| Laurent CARGOL      | RC Miramas Saint Chamas    |

Le Président Francis JACOB a souhaité la bienvenue à tous les participants. Un tour de table est lancé afin de permettre aux personnes de se connaître.

## I - RAPPEL ET GENERALITES SUR LA CREATION DU COMITE INTERPAYS FRANCE SENEGAL

Les comités interpays ainsi que leurs fonctionnements sont très peu connus des rotariens en général. Il conviendrait de réaliser des visites de promotion au sein des clubs pour faire connaître ce type de structures rotariennes.

Francis précise qu'il existe des supports de communication mis à disposition par le conseil en charge de la coordination des CIP pour la France.

Le CIP France-Sénégal est né du souhait de créer la tête de pont française du CIP Sénégal-France fonctionnant au Sénégal. Au sein du District 1790, le RC Nancy Héré a déjà réalisé des actions en faveur des enfants sénégalais à Dakar (réhabilitation d'un école et création d'une bibliothèque) sous la Présidence de Murielle LEHMANN et grâce à Jean-Pierre ADE.

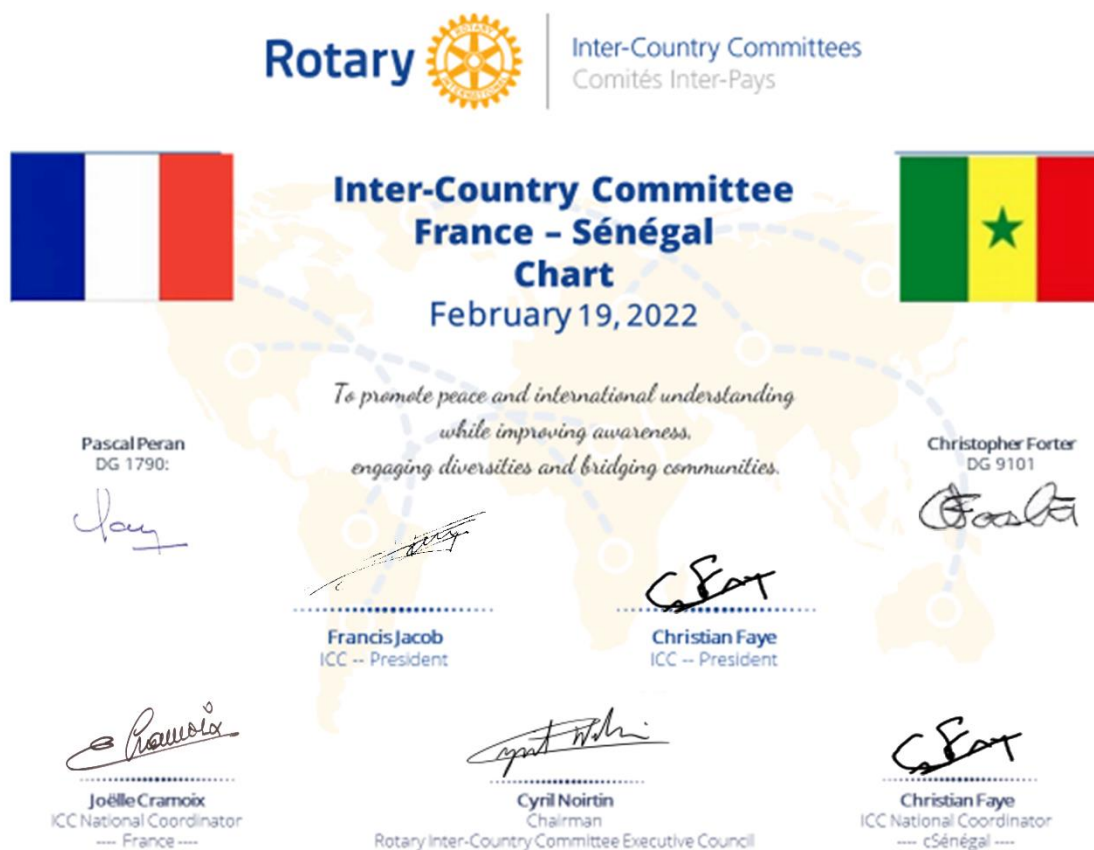


L'association loi 1901, support juridique du Comité InterPays, a été créé avec comme membres de bureau :

- ✓ Président : Francis JACOB
- ✓ Trésorière : Véronique BEC
- ✓ Secrétaire : Anthony PUZO

La remise de charte s'est déroulée le 19 février 2022 en présence de :

- ✓ Cyrille NOIRTIN : Président de l'Inter-Country Comitee Council
- ✓ Pascal PERAN : Gouverneur District 1790
- ✓ Joëlle CRAMOIX : Inter-Country Comitee Coordinator – France
- ✓ Christian FAYE : Inter-Country Comitee Coordinator – Sénégal et Président CIP Sénégal-France





## II - ELECTION DU BUREAU

Francis JACOB propose la liste suivante :

- ✓ Président : Francis JACOB
- ✓ Trésorière : Véronique BEC
- ✓ Secrétaire : Anthony PUZO

Aucune remarque n'étant formulée par les participants, le Président soumet au vote.

| NE PREND PAS PART | ABSTENSION | CONTRE | POUR |
|-------------------|------------|--------|------|
| 0                 | 0          | 0      | 8    |

Le bureau est élu à l'unanimité.

## III - OUVERTURE DU COMPTE BANCAIRE

Pour permettre le fonctionnement du CIP, des flux financiers sont nécessaires (entretien, frais de fonctionnement, ...).

Francis JACOB propose la motion suivante :

*« Les membres présents donne pouvoir au Président pour réaliser les formalités nécessaires à l'ouverture d'un compte bancaire »*

Aucune remarque n'étant formulée par les participants, le Président soumet au vote la motion.

| NE PREND PAS PART | ABSTENSION | CONTRE | POUR |
|-------------------|------------|--------|------|
| 0                 | 0          | 0      | 8    |

La motion est adoptée à l'unanimité.

Le Président précise que la gestion financière sera effectuée conjointement avec Véronique BEC en sa qualité de Trésorière.

## IV - COTISATION

Le Président propose les cotisations suivantes :

- ✓ Individuel : 10 €
- ✓ Club : 50 €
- ✓ District : 100 €



Pour donner suite à la demande d'un des participants, Francis JACOB précise que les montants cités précédemment ont été fixés suite à des discussions avec d'autres responsables de Comité-Inter Pays ainsi qu'avec son homologue Sénégalais Christian FAYE.

Le Comité Inter Pays est également habilité à recevoir des dons.

Toutes les remarques ayant été exprimées, le Président soumet au vote

| NE PREND PAS PART | ABSTENSION | CONTRE | POUR |
|-------------------|------------|--------|------|
| 0                 | 0          | 0      | 8    |

Le montant des cotisations est adopté à l'unanimité.

Suite à ces votes, Francis JACOB informera Christian FAYE de la mise en fonction du CIP France-Sénégal.

## V - QUELS PROJETS ?

Le rôle primordial d'un Comité -Inter Pays est de dynamiser et de coordonner des actions entre les 2 pays notamment dans le cadre d'une subvention mondiale.

### A) [Projet de bibliothèque au Sénégal](#)

*Action portée par les clubs Nancy Héré et Dakar Millenium.*

La finalité de cette action était de constituer des bibliothèques dans un pays qui en compte très peu. Le club Nancy Héré a déjà collecté des centaines de livres (littératures, enfants, scolaires, ...) grâce à la générosité des écoles de Nancy.

Les livres sont stockés dans un entrepôt nancéen d'un rotarien et attendent de pouvoir être expédiés à Dakar sous la supervision de Jean-Pierre ADE.

Ce projet pourrait pleinement s'inscrire dans le CIP France-Sénégal selon les porteurs de l'action.

### B) [Don de matériels médical](#)

*Action portée par le RC Miramas Saint Chamas*

La finalité est de faire don de matériels médical aux hôpitaux sénégalais.

Jean-Pierre propose d'ouvrir les portes nécessaires via ses contacts sur place mais nous montre également la difficulté des actions avec ce type de matériels soumis à des normes (douanes). A l'inverse, le don de livre est plus simple car nous sommes soumis à des référentiels ou des cadres juridiques.



### C) Opération des pieds beaux à l'hôpital de Saint Louis

L'objectif est de financer les opérations de pieds-bots à l'hôpital de Saint-Louis.

Pour conclure, le Président se réjouit des nombreuses idées émises. Il souhaite que le compte-rendu soit diffusé au plus grand nombre et promouvoir l'intérêt du CIP auprès des clubs.

Comme le souligne Véronique, il faut connaître les besoins et prioriser les actions.



L'ordre du jour étant épuisé, Le Président lève la séance.

**Francis JACOB**  
*Président*

**Anthony PUZO**  
*Secrétaire*

